



OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DE SOMBREFFE

Information et consultation des associations actives à Sombreffe

Le 8 novembre 2021 – Complexe sportif de Sombreffe

Compte rendu de la séance

Présents :

- **29 associations représentées - 27 participants**
- Pour le **Conseil communal (5)** : Etienne BERTRAND (Bourgmestre), Jonathan BURTAUX (2^{ème} échevin), Betty HAINAUT (Conseillère communale), Françoise HALLEUX (Conseillère communale), Laurette HENNE (4^{ème} échevine)
- Pour l'**Administration communale (2)** : Axel BERGER (agent relais PCDR), Thibaut NANOT (Directeur Général)
- Pour la **Fondation Rurale de Wallonie (2)** : Laëtitia LAMARcq et Michaël PLUIJGERS (agents de développement)

Copie :

- Aux participants.
- Au Collège communal.
- Aux agents relais communaux.
- Publication sur le site de l'ODR : www.sombreffe2030.info

Annexes :

- Annexe 1 – Powerpoint de présentation

Ordre du jour :

1. *Introduction*
 2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*
 3. *Diagnostic « associatif » du territoire*
 4. *Vos avis et vos premières idées de projets*
 5. *Suites et appel à candidatures pour la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*
-

1. Introduction

Etienne BERTRAND, Bourgmestre de Sombreffe, souhaite la bienvenue aux participants. Il remercie l'ensemble des personnes qui ont participé à l'élaboration de la soirée de consultation. Il explique les raisons pour lesquelles la Commune a souhaité rencontrer les associations actives à Sombreffe : il s'agit du lancement de la deuxième Opération de Développement Rural (ODR). La première ODR 2004-2014 fut un beau succès tant au niveau de la dynamique que des projets développés. Il cite notamment l'aménagement de la place du Stain, la maison multi-services de Ligny ou encore la maison villageoise de Boignée. Le cheminement doux sécurisé (Pré-Ravel) entre Sombreffe et Ligny a également été financé grâce à l'ODR. Il explique aux représentants des associations que ce sont des acteurs clés, moteurs du changement et de l'évolution du territoire, et qu'ils ont le pouvoir de dessiner le visage de Sombreffe pour la dizaine d'années à venir. La parole est donnée aux associations ce soir pour mieux cerner leurs besoins et connaître leurs idées. Les élus n'interviennent pas dans les discussions à ce stade mais écoutent et reçoivent les propositions. La finalité sera de définir le nouveau Programme Communal de Développement Rural (PCDR). M. Le Bourgmestre redonne ensuite la parole à la FRW pour l'ordre du jour.



2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural

Michaël PLUIJGERS, agent de développement FRW, diffuse [un court film introductif de la FRW présentant brièvement les ODR en Wallonie](#) et la dynamique participative qui en découle.

Puis, il explique le cadre des ODR, notamment :

- L'intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR est :
 - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
 - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
 - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.
- Les acteurs principaux d'une ODR sont :
 - La Commune et son administration. Elle est maîtresse d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
 - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la **Commission Locale de Développement Rural**.
 - La Wallonie, division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
 - Le bureau d'étude ([AGORA](#)), chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
 - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions : d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, etc.) ; de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ; d'impulser certaines réflexions ; d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)** qui devrait être actif pour la période 2024 - 2034. Ce document comportera des objectifs précis et des projets concrets pour le développement de Sombreffe. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.
- **Le processus** : la première étape est l'élaboration du PCDR qui durera plus ou moins deux ans et débutera par la réalisation d'un diagnostic communal partagé. Ensuite viendra la mise en œuvre à proprement dit du PCDR à compter de 2024.
- **Les thématiques** dans lesquelles peuvent s'inscrire les projets sont multiples : environnement, culture, mobilité, cadre de vie, cohésion sociale, alimentation...



Quelques exemples de projets issus de PCDR sont alors présentés, avec un focus sur ceux directement liés à la vie associative :

- ⇒ La création de liaisons pour modes actifs à Incourt
- ⇒ Le Vél'Orneau : balade cyclable avec découverte des associations à Gembloux
- ⇒ Le groupe de travail « réseaux modes actifs » et appel à idées « nomme ton sentier » à Pont-à-Celles
- ⇒ La construction d'une salle socio-récréative à Braine-le-Château
- ⇒ La création d'un groupe de travail « communication associative » et l'organisation de la première rencontre des associations à Les Bons Villers
- ⇒ La création de jeux inter-villages à Ittre

3. Diagnostic associatif du territoire

La première étape de l'élaboration du PCDR est de réaliser le diagnostic du territoire communal, c'est-à-dire de dresser un état des lieux général de Sombreffe avec ses forces et ses faiblesses. Ce diagnostic est réalisé par le bureau d'études AGORA qui confronte les données chiffrées/techniques (« savoir froid ») avec le ressenti de la population et des associations (« savoir chaud »). Cette rencontre des deux savoirs permet d'apporter de la nuance à l'analyse.

Michaël PLUIJGERS présente alors aux associations l'analyse du secteur associatif actif à Sombreffe, dressé par AGORA (*cf. présentation en annexe 1*).

La dynamique associative de la commune a été analysée globalement puis par village, sous l'angle des espaces à disposition des associations que ce soit à Ligny, Sombreffe, Boignée, Tongrinne ou encore en plein air.

Les conclusions apportées par AGORA sur la dynamique associative sont les suivantes :

- Tissu associatif est très riche (52 associations) avec une diversité de thématiques couvertes
- Nombreux événements associatifs, culturels et sportifs
- Activités pour les jeunes comme pour les séniors
- Locaux répartis sur l'ensemble de la commune, mais principalement à Ligny et Sombreffe
- Occupation intensive des locaux disponibles
- Amélioration possible de la communication (mais existence d'un bulletin communal)
- Pas de maison des jeunes

Questions / remarques des participants :

- L'analyse couvre-t-elle les associations de fait ou seulement celles avec personnalité juridique ?
 - ⇒ *Commune : il s'agit des deux, tant qu'elles sont en activité sur le territoire sombreffois.*
- Remarque pour l'Auteur : la salle St-Laurent à Sombreffe (qui comporte deux salles) et la salle de l'amitié à Tongrinne (deux salles également) n'ont pas été recensées et devront être ajoutées au diagnostic.



4. Vos avis et vos premières idées de projets (synthèse p.10)

4.1. Contextualisation

Les éléments récoltés lors des séances de consultation citoyenne et des associations peuvent être tantôt considérés comme des atouts, tantôt comme des faiblesses. Ils vous sont présentés dans la suite du document de manière brute, sans que les propos n'aient été analysés (à ce stade). Ils reflètent les perceptions, les ressentis et les rêves des personnes rencontrées. Ces avis, surtout lorsqu'ils ne représentent l'avis que d'une personne, peuvent parfois vous sembler très justes, et parfois vous sembler incorrects, contradictoires et/ou liés à un manque de connaissance des actions/activités locales. C'est le reflet de l'expression citoyenne.

Les perceptions récoltées complètent les données objectivées de l'analyse du territoire réalisée par le bureau d'études AGORA. C'est ce que l'on appelle le « diagnostic partagé » de Sombreffe. À l'issue de ce travail, des enjeux se dégageront et serviront de base de réflexion à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) pour définir une vision d'avenir du développement du territoire d'ici 2030 (plus d'infos sur la CLDR : voir point 5 du présent compte rendu).

4.2. Méthodologie proposée pour le temps de travail en sous-groupes

Laëtitia LAMARcq, agent de développement FRW, expose le déroulement du temps de travail collectif. Les participants sont regroupés en 5 tables en fonction du type d'associations qu'ils représentent, à savoir :

- Associations culturelles
- Associations de jeunesse / de cohésion sociale (2 tables)
- Associations sportives
- Associations environnementales / patrimoniales / économiques / touristiques

Une table des élus est également dressée. Ils participent au temps de travail et discutent entre eux mais n'interfèrent pas dans les échanges entre associations, et ce afin de laisser au maximum les idées émerger sous forme « bottom-up ».

Dans chaque sous-groupe, un secrétaire est désigné pour rendre compte des échanges.

Durant 1h, 4 thématiques associatives sont abordées succinctement, chacune durant 15 minutes :

- L'offre d'activités / d'associations
- Les partenariats
- Les moyens matériels et humains
- La communication

L'objectif de la séance d'échanges est de faire réagir les participants sur une série de questions guides. Les associations font connaissance puis discutent entre elles de leurs situations et de leurs besoins.



Pour terminer, les sous-groupes écrivent durant une dizaine de minutes leurs idées de projets pour le développement associatif sombreffois. S'en suit un échange d'idées : un rapporteur par sous-groupe explique les idées de projets aux autres sous-groupes (dix minutes également).

Les élus clôturent le tour de table en réagissant aux idées proposées et en émettant également leurs idées pour Sombreffe.



4.3. Résultats des travaux

Groupe 1 – associations culturelles

ASBL présentes : Samaravia, Foire du cristal, La passion de Ligny, ASBL Ferme d'en bas, Espace Livres, Conteuse d'histoires / théâtre, Compagnie Ricococo, ONE, Conseil Consultatif Communal des Ainés, PAC, ENEO

Groupe 2 – associations de Jeunesse / de cohésion sociale

ASBL présentes : Centre Informatique Sombreffois, Com'au resto, Scouts Tongrinne, Les Compagnons de Ligny, ENEO, Régie des Couteliers

Groupe 3 – associations de Jeunesse / de cohésion sociale (groupe 2 divisé en deux)

ASBL présentes : Qualivie, Amnesty International / Solidarité Réfugiés Sombreffe, M.R.F Ligny (Modèles réduits et figurines), la Ligue des familles, Association des Pensionnés, Comité Festivités Tongrinne, Un Nouveau Chapitre

Groupe 4 – associations sportives

ASBL présentes : New Sympa Dance, L'en-jeux, Judo club sombreffois

Groupe 5 – associations environnementales / patrimoniales / économiques / touristiques

ASBL présentes : Sombreffe en Transition, Syndicat d'initiative et de tourisme, SEL, chaneurs à pied de la gare, Au nom des Sentiers sombreffois, Comité de fête Ecole Saint Lambert / Ligny

Groupe 6 – élus (5)

Retrouvez ci-dessous la synthèse de l'état des lieux et des besoins par thématiques.



❖ Offre d'activités / d'associations

Offre d'activités :

- **Constats :**

- Globalement satisfaisant (x3).
- Disproportion entre les villages ; peu dans les petits villages (x2) – rien sur Tongrinne.
- Méconnaissance de l'offre existante (x2) et pas assez de visibilité.
- Manque un répertoire des associations.
- Manque d'un Community Manager pour exploiter la page FB de la Commune.

- **Besoins :**

- L'offre d'activités multi-domaines (ex : balade découverte jardin, balade musicale, etc.) devrait être élargie. Il n'y a jamais « trop » en proposition d'activités.
- Améliorer les opportunités de présentation des activités : journée sport, culture et jeux, démonstration, mise en valeur...
- Elargir l'offre Art & Culture.

Offre d'associations :

- Méconnaissance du tissu associatif (x2) et aussi vis-à-vis de la population.

- Manques d'associations :

- Pour la petite enfance et les ainés ;
- Pour l'organisation d'achats groupés (produits locaux) ;
- Pour la culture et l'artistique (théâtre, spectacle, impro, cinéma) ;
- Pour la résilience face aux gros problèmes (ex : repair café) : quels sont les besoins en cas de gros chocs, climatiques ou autres ? Premiers secours, connaître ses voisins.

- Concernant la maison des jeunes : le bâtiment est là mais il faudrait le rendre vivant (activités).

Adéquation aux attentes des différents publics :

- Globalement satisfaisant (x2).
- Manque d'appui pour les personnes en situation de handicap / à mobilité réduite (avant il y avait Altéo).
- Jeunes : il faudrait plus que les mouvements de jeunesse.
- Aide alimentaire.
- Beaucoup de choses sont informelles (entraide, etc.) : comment rediriger correctement ?

L'offre supra-locale entre en complément avec les activités communales (x4) Mais un groupe note qu'il faudrait organiser la mobilité vers ces activités. Un cas de concurrence (tourisme) est signalé. Il faudrait faire attention au calendrier des événements infra-locaux et supra-locaux.



❖ Partenariats

Constats :

- Manque de connaissance/liens/rencontres/partenariats entre les associations (x4).
- Quelques partenariats/synergies ponctuels entre associations sont signalés (x4).
Ex : Radio quartz, Mouvements de jeunesse et intervillages, Club de Judo avec d'autres arts martiaux, démarrage du Repair café pour Qualivie, Amnesty avec les petits déjeuners Oxfam, Ligue des familles avec la Fête des Possibles.
- Ce qui est ok :
 - o Local : convention CPAS et Commune (x2) ;
 - o Financement APE/EPN (Région wallonne) ;
 - o Développement site web d'autres associations.

Besoins :

- Commune : coordonner l'appel aux associations lors d'un événement type journée des associations (x6).
- Davantage de réunions ensemble et d'interactions entre associations de domaines différents (x4) - Avoir une plateforme de partage d'informations, avec au minima un agenda.
- Aide logistique de la commune et aide administrative (x3) = simplification administrative/police, faciliter l'introduction de demande, automatisation / vision virtuelle de la location des locaux.
- Projets intergénérationnels à créer ou maintenir.
- Partenariats trans-sombreffois : à améliorer (en cours : balade gourmande).
- Accès à une « maison des associations » à titre gratuit (local totalement gratuit).
- Avoir un annuaire à jour sur le site de la commune + infos pratiques (vers qui diriger).
- Organiser des activités de grande ampleur sportives et folkloriques.
- Convention avec ASBL Le TAMANOIR.
- Accorder les calendriers, réunion dans chaque village avec un vrai local.
- Besoin de bénévoles, matériels, locaux.

Freins potentiels au développement des partenariats et synergies :

- Les infrastructures / locaux (x2).
- Organisationnel.
- Ressources humaines / Administratif : beaucoup de contraintes.
- Manque de dynamisme.
- Crainte de la concurrence / les aprioris.
- Le temps.
- L'argent / prix des locations.



❖ **Moyens matériels et humains**

Etat de la situation :

- **Organisation / ressources humaines :**

- Pas suffisamment de bénévoles (x2).
- Suffisant.
- Associations peu ou pas connues.
- Vieillissement des bénévoles.
- Pas suffisamment de moniteurs (Judo).

- **Infrastructures / locaux :**

- Manque de locaux / salles (x4).
- Problème des tarifs d'occupation des salles, peut peser lourd pour les plus petites associations (x2).
- Salle de réunions : ok mais pas d'occupation en permanence.
- Problèmes d'agendas à certains moments pour la disponibilité des locaux.

- **Matériel / logistique :**

- Mise à disposition de matériel par la commune.
- Emprunt possible d'une camionnette.
- Matériel pas toujours présent en nombre.
- Matériel parfois manquant dans les salles.
- Quid de la gestion du chapiteau ? Gestion du matériel de brasserie...

- **Financement :**

- Moyens financiers limités.
- En fonction des associations.
- Difficultés avec la Covid (manque de trésorerie).

Besoins :

- **Organisation / ressources humaines**

- La Commune : point relais au niveau de la communication + avoir un interlocuteur de référence unique pour les locaux, les financements... Un concierge pour les salles ? (x2).
- Journée des associations.
- Bénévoles + rajeunissement + projets.
- Vadémécum des associations.
- Appui Mobilité.
- Moments conviviaux : se rencontrer en vrai, ne pas tout miser sur le numérique et les réseaux sociaux.
- Aide au passage en ASBL.
- Besoin de moniteurs (Judo).



- Infrastructures / locaux

- Avoir des tarifs préférentiels / gratuité de salle (x3).
- Facilité d'accès / réservation / davantage de créneaux (x3).
- Avoir plus de locaux (saturation des locaux actuels notamment à Boignée et Ligny) - Davantage de superficie (ex : grande salle pour la danse, pour le judo...) (x2).
- Accès sécurisé des locaux, serrure à code unique.
- Possibilité d'occupation.
- Un local de réunion par village.
- Lieu de rencontre extérieur.

- Matériel / logistique

- Avoir un listing de matériel disponible à la Commune (x2) = informer sur les possibilités (par ex : matériel de sono).
- Faciliter l'accès / allégement administratif pour la location des salles car le délai est trop long entre la demande et l'accord (x2).
- Plateforme citoyenne de communication interactive.
- Créer un forum des associations.
- Mobilité des bénévoles / bénéficiaires.
- Fournir une ludothèque.
- Avoir un défibrillateur (club de danse) + une grande salle d'arts martiaux (judo).

- Financement

- La Commune pourrait être un catalyseur des possibilités de subsides et informer/aider pour les appels à projets (BEP, Fondation Roi Baudouin, ...) (x4).
- Appel à projets communal vers les associations.
- Infos sur les possibilités de financement.

❖ Communication

Moyens utilisés :

- **Communication avec la commune et entre associations** : téléphone, mail, informel, réseaux Facebook, sur place à la Commune, bulletin communal, flyers.
- **Communication avec les habitants** : vademecum, sites internet, bulletin communal, site de la Commune, affichage, réseaux, flyers, radio Quartz.
- **Agenda des activités** : bulletin communal, affiche, site de la Commune, Facebook.

Besoins :

- **Communication avec la commune et entre associations**

- Rappel des associations et activités dans le bulletin communal.
- Moments de rencontres réguliers et conviviaux.
- Forum digital des associations.
- Plus de rapidité pour les décisions de la part de la Commune.
- Prospecter avec les associations.



- Communication avec les habitants

- Améliorer la communication notamment du Facebook communal (voir avec chargé de communication de la commune) (x3).
- Trouver des moyens multigénérationnels et faire attention à ceux qui n'ont pas internet. Ex : reprendre sur des panneaux les associations/activités sur chaque village (x2), proposer une gazette pour les personnes âgées et pour les plus jeunes utiliser d'autres réseaux sociaux, utiliser les # (« hashtag »), etc.
- L'organiser de manière plus structurelle au niveau de la Commune.
- Faire des mises à jour / actualités régulières.
- Envoyer aux habitants un journal consacré aux associations et précédant la journée des associations.
- Prospecter avec les associations.

- Agenda des activités

- Proposer un Facebook des associations.
- Relayer dans le bulletin communal.
- Nouveaux panneaux d'affichage pour les activités des associations.
- Newsletter du secteur associatif.



❖ Idées de projets pour la vie associative sombreffoise



EVENEMENTS/ACTIVITES

- ➔ Organiser une « Journée/festival/forum des associations » organisée par la Commune, journée pendant laquelle les associations pourraient se présenter au public, où il y aurait des initiations/découvertes (x6).
La journée pourrait avoir lieu fin août – début septembre (rentrée scolaire).
+ Possibilité de coupler la journée des associations avec l'accueil des nouveaux habitants (visite et découverte des associations).
+ Donner un Vadémecum des associations (envoyer ce journal avant la journée).
+ Cette journée pourrait avoir lieu d'années en années sur différents villages.
- ➔ Développer des activités/projets multi-domaines, intergénérationnels et inter-villages à destination des Sombreffois.es (x4).
Ex : balade musicale, balade de découverte des jardins publiques et privés sombreffois, parcours reliant les différentes associations, expo-photos, balade gourmande trans-sombreffoise, événement de grande ampleur folklorique et sportif type jeux inter-villages, activités scolaires et extrascolaires...
- ➔ Organiser la journée du bénévolat en décembre pour mettre les bénévoles à l'honneur.



ECHANGES ET PLATEFORME ENTRE ASSOCIATIONS

- ➔ Créer des moments de rencontres/interconnections conviviales entre associations (x3).
Ex : réunion des associations (une fois par an minimum) pour accorder ses agendas ; rencontre physique type Speed-dating, ...
- ➔ Créer un forum numérique / plateforme participative pour les associations afin d'échanger les bonnes pratiques, partager les agendas (x2)



SALLES/LOCAUX/MATERIEL

- ➔ Rendre les locaux - salles plus accessibles / gratuits dans chacun des villages (x3) (Tongrinne et Boignée saturés). Faire appel à des salles privées.
- ➔ Investir et rendre plus vivante la Maison des Jeunes.
- ➔ Fournir une ludothèque.
- ➔ Avoir une grande salle d'arts martiaux (judo) + une grande salle au revêtement adapté pour la danse.



COMMUNICATION/LOGISTIQUE :

- ➔ Améliorer la communication (notamment la page Facebook) pour une meilleure connaissance du réseau local et des activités (*ex : insertion des événements par les associations après aval des modérateurs*) + diversifier les moyens de communication (x3).
- ➔ Créer un annuaire / Vadémecum des associations (x2). Qui fait quoi ? Que faire si ? Insérer les coordonnées (1-2 personnes) dans le bulletin communal + flyers disponibles.
- ➔ Créer des visuels sur les différentes associations.
- ➔ Installer des panneaux des associations dans chaque village.
- ➔ Désigner une personne de référence unique à la Commune.
- ➔ Améliorer les processus entre communes et associations pour l'organisation d'activités (*ex : rdv en dehors des heures de bureau, données plus simples et informatives*).
- ➔ Appels à projets de la Commune vers les associations + relayer les appels à projets de différentes sources vers les associations (veille et communication)
- ➔ Proposer un kit de « démarrage » pour permettre aux associations de se lancer (salle gratuite...).
- ➔ Aider à la mobilité des publics plus vulnérables / à mobilité réduite / éloignés.



5. Suites et appel à candidatures pour la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

5.1. La Commission locale de Développement Rural (CLDR)

Une fois le cycle des consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune et reprendra les idées de projets émises par les associations.

La FRW explique les traits principaux et missions de la CLDR. La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires politiques, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

Concrètement, **tout habitant de Sombreffe peut poser sa candidature à la CLDR jusqu'au 15 janvier 2022**. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par la Ministre de la Ruralité.

Le site internet www.sombreffe2030.info est l'outil de référence pour suivre les étapes de l'élaboration puis la mise en œuvre du PCDR. Le formulaire de candidature est accessible directement sur ce lien : <https://www.sombreffe2030.info/rejoindre-la-cldr.html>.

La FRW insiste sur le fait que la composition de la CLDR devra refléter au mieux la diversité de la population de Sombreffe (villages, genres, secteurs socio-professionnels, associatif, ...).

5.2. Prochaines étapes : les consultations villageoises

Avant de clôturer la rencontre, la FRW présente les dates des consultations villageoises à venir sur Sombreffe :

- **Boignée - Jeudi 18 novembre 2021 (19h30 à 21h30)** à l'Ecole communale de Boignée (rue des Ecoles 67, 5140 Boignée).
- **Tongrinne - Mercredi 24 novembre 2021 (19h30 à 21h30)** à l'Ecole communale de Tongrinne (rue Maréchal Juin 3, 5140 Tongrinne).
- **Ligny - Mercredi 1er décembre 2021 (19h30 à 21h30)** à la Salle 1815, Maison multiservices de Ligny (rue Haute 5, 5140 Ligny).
- **Sombreffe - Lundi 6 décembre 2021 (19h30 à 21h30)** au Complexe sportif de Sombreffe (allée de Château-Chinon 6, 5140 Sombreffe).



- Réunion virtuelle - jeudi 9 décembre 2021 (19h30 à 21h30) - Lien de la visioconférence transmis après inscription.

La séance se termine par un échange de questions/réponses.

Les questions posées par les associations sont les suivantes :

- Tous les Sombreffois sont-ils invités à ces consultations ? Peut-on aller dans un autre village que le sien ?
⇒ **FRW** : *Oui, tous les Sombreffois sont les bienvenus. Il est possible d'aller dans un autre village que celui où vous résidez. Aussi, une réunion virtuelle est proposée si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer.*
- Pourquoi ne pas faire un toute boîtes pour demander l'avis de tous les sombreffois et ainsi toucher plus de monde ?
⇒ **Commune/FRW** : *la méthodologie du toutes-boîtes a été choisie pour la diffusion d'un bulletin communal qui informera les citoyens de l'organisation de consultations dans les villages. Le choix du questionnaire papier n'a pas été retenu. Cependant, il existe actuellement une [enquête en ligne de 5 min](#) qui traite des enjeux globaux du territoire d'ici 2030. Tout le monde peut y répondre. Ce seront les réunions en présentiel ainsi que la réunion virtuelle du jeudi 9 décembre qui permettront d'aller un cran plus loin dans l'état des lieux du territoire.*
- Le questionnaire en ligne peut-il être envoyé en format papier à la Commune ?
⇒ **Commune** : *pour ceux qui souhaitent le format papier, il faut contacter Axel Berger.*
- La méthodologie dans les villages est-elle différente que celle proposée aujourd'hui aux associations ?
⇒ **FRW** : *Oui, elle sera différente. Les avis seront récoltés sur des affiches via des post-it et selon des thématiques plus globales, entre autres.*

M. Le Bourgmestre clôture la séance en remerciant vivement tous les participants pour leur implication et l'ensemble des idées de projets émises ce soir. Il précise que le prochain bulletin communal sort dans 10 jours et comprendra 4 pages d'informations sur les consultations citoyennes. A chaque bulletin communal, il y aura une information sur l'avancée de l'ODR. Une bâche sera posée et un maximum sera fait en termes de communication. Il encourage les associations à relayer l'information au maximum autour d'eux.

La séance se termine par un verre de l'amitié.

*Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Laëtitia LAMARCQ et Michaël PLUIJGERS*



Bienvenue à la consultation des associations



Au menu de la rencontre

1. L'Opération de Développement Rural...

⇒ *C'est quoi ? Quel intérêt ? Avec qui ?*



2. Diagnostic « associatif » du territoire

3. Vos avis et vos premières idées de projets

4. Suites et appel à candidatures pour la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)



Film d'introduction : une ODR - KESAKO ?

Opération Développement Rural



Qui sommes-nous ?



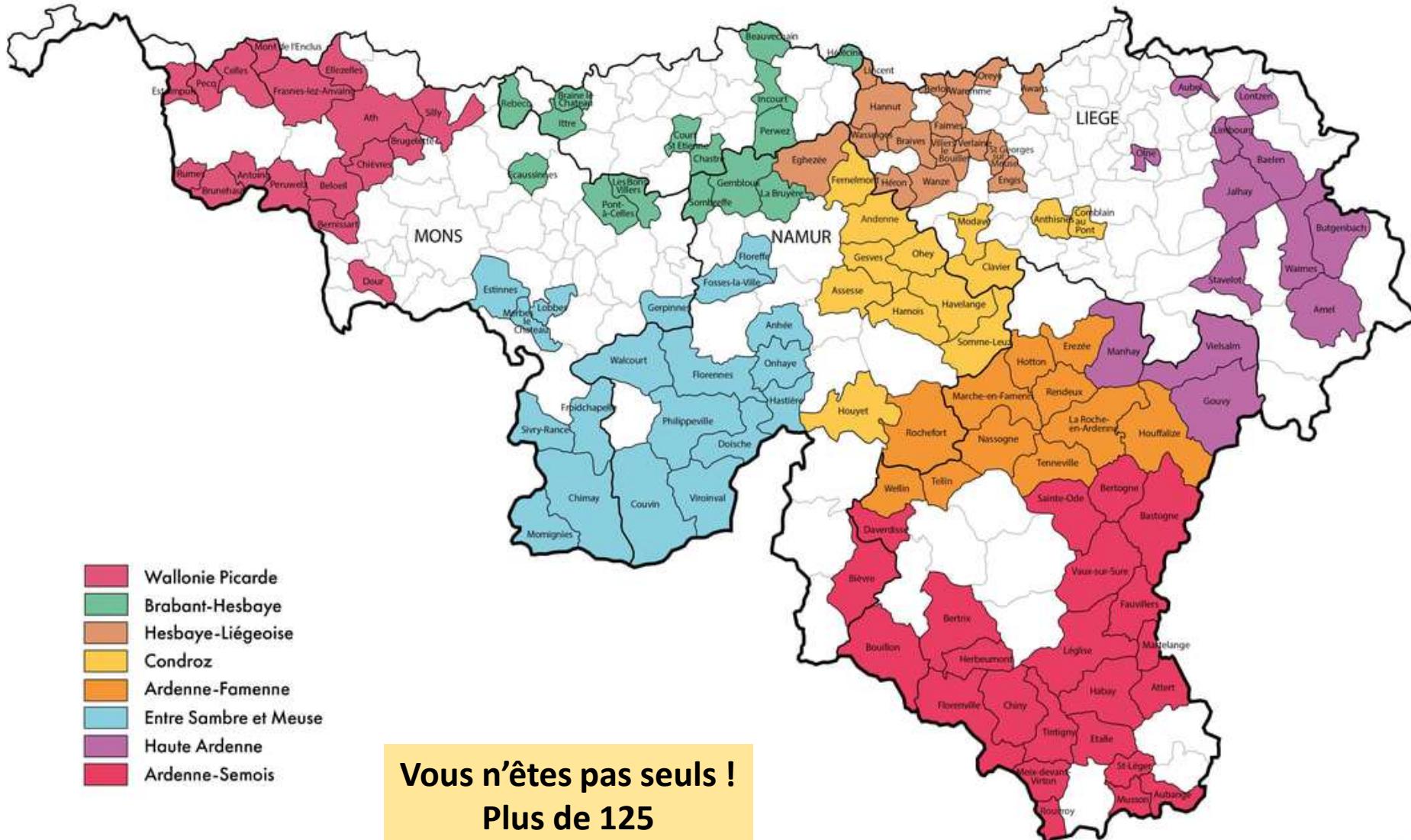
Le rôle de la FRW... dans l'accompagnement des Opérations de Développement Rural

Animer : processus participatif, réunions de coordination, communication, échanges d'expérience,

Conseiller : méthodologie élaboration PCDR, convention DR, mise en œuvre des projets,....

Relayer : préoccupations du local vers les niveaux supérieurs

Opérations de développement rural accompagnées par la FRW



Vous n'êtes pas seuls !
Plus de 125
communes
accompagnées...

Une ODR, plusieurs intérêts...



Priorités d'avenir



Mobilisation



Projet global et durable



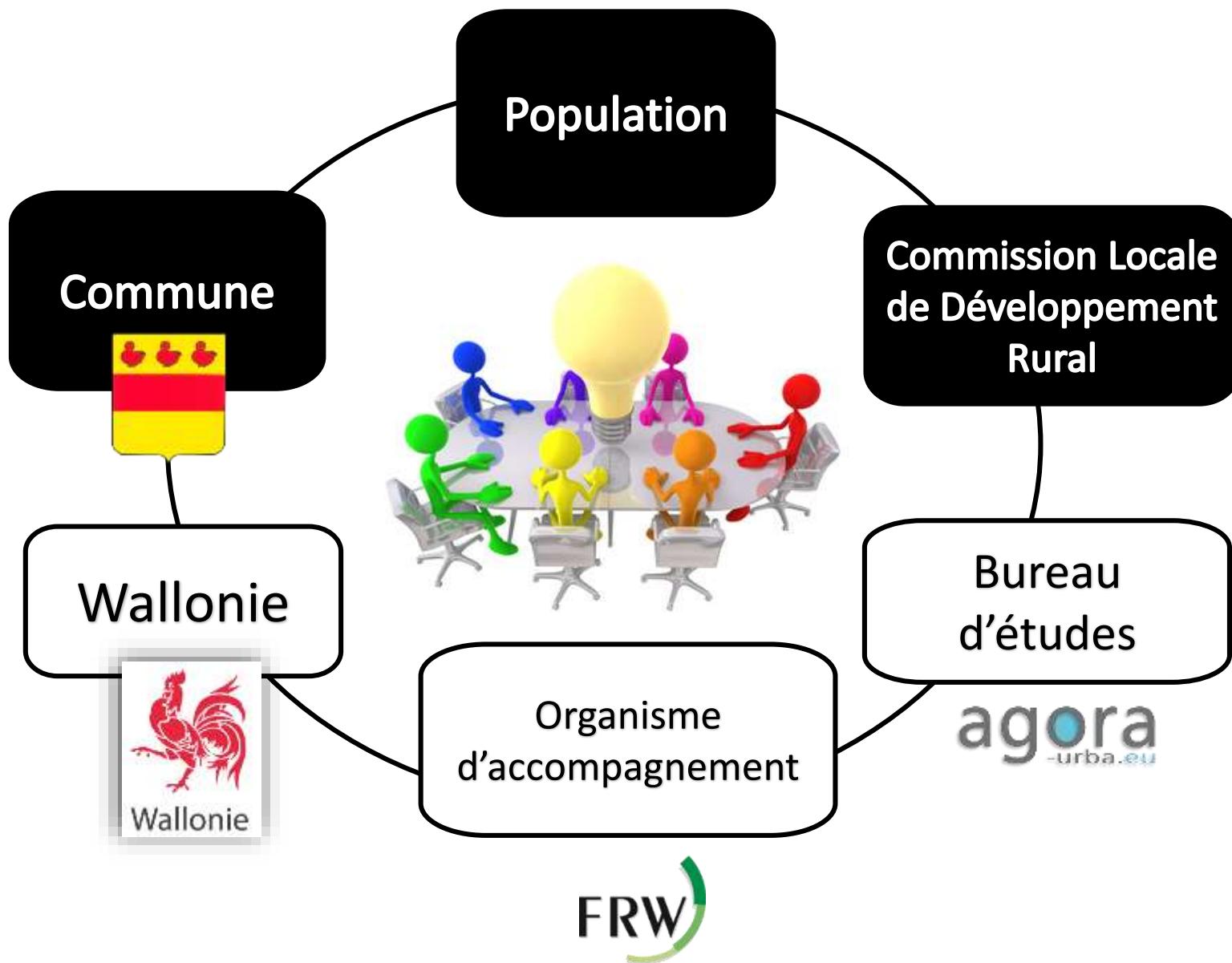
Moyens financiers



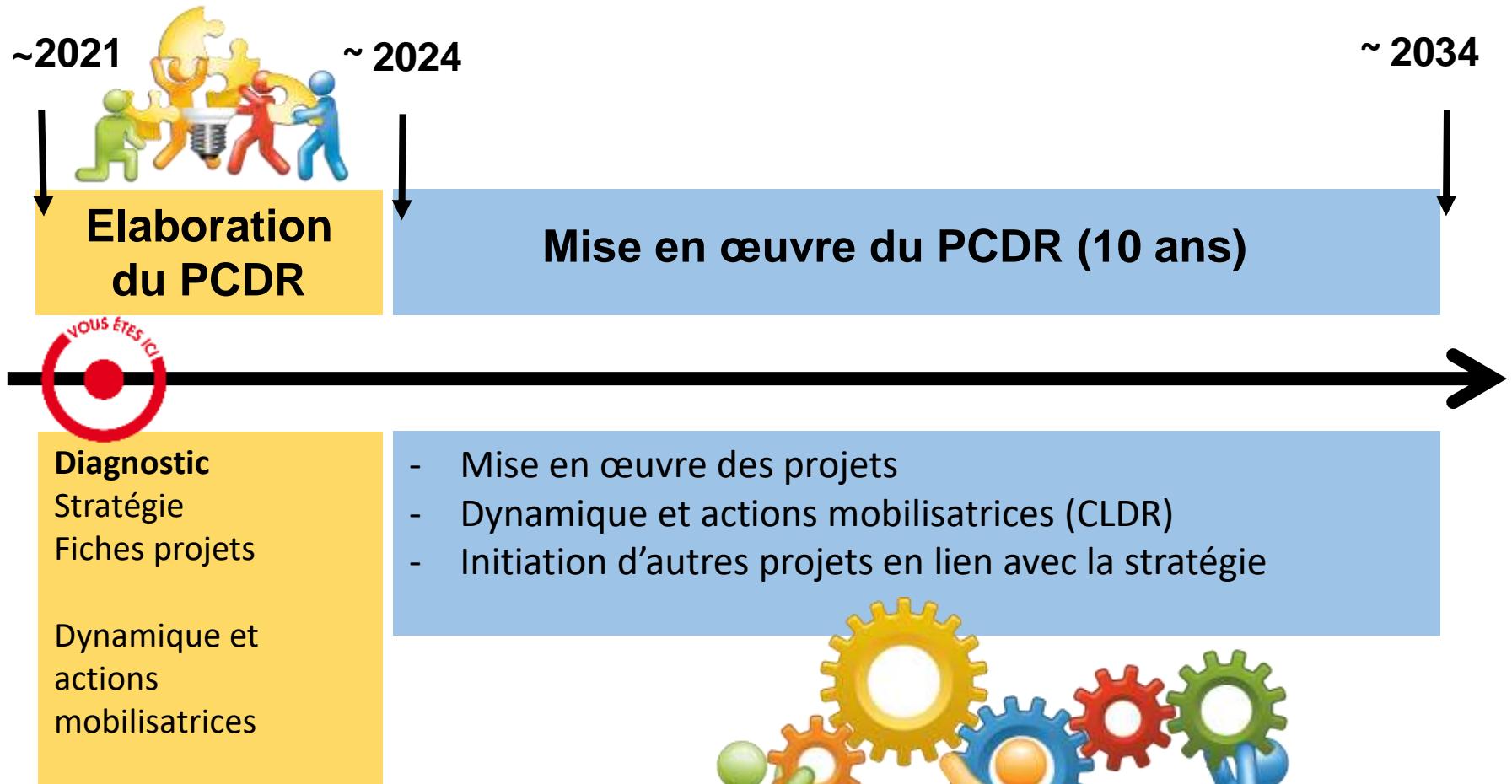
Réalisations concrètes



Les principaux acteurs de l'ODR



Les étapes d'une ODR



Les thématiques d'une ODR

Une ODR pour réaliser de nombreux projets dans les différents domaines de la vie de l'entité



Exemples de projets



Le Développement rural à Sombreffe

Les projets subsidiés :



... « solutions innovantes, préservation du cadre naturel et des cœurs de villages, convivialité »

1^{er} PCDR
2004 - 2014

Pré-RAVeL Ligny - Sombreffe



Maison de village de Boignée



Place du Stain



Maison multiservices de Ligny



Valves d'affichage



Exemples
de
projets



Liaisons pour modes actifs

INCOURT

LES BONS VILLERS



Atelier rural

BEAUVÉCHAIN



Aménagement de l'ancienne cure
en maison rurale et des abords

BRAINE-LE-CHÂTEAU



Logements intergénérationnels

**GEMBLOUX****Balade cyclable entre les villages****PONT-A-CELLES****Exemples
de
projets****LES BONS VILLERS****GT communication associative et
1^{ère} rencontre des associations****ITTRE****Création de jeux intervillages**

Le diagnostic « associatif » du territoire de Sombreffe

*A vous la
parole !*



Vous avez dit « diagnostic » ?

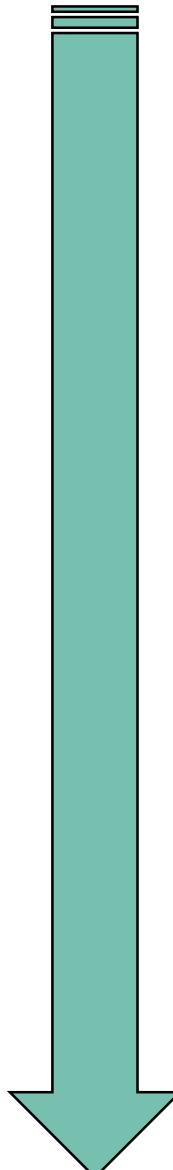
Identifier
les...



Et
les..



du territoire



Diagnostic du bureau
d'études



Le ressenti de la
population



=
Rencontres villageoises

Diagnostic participatif
du territoire





Programme Communal de Développement Rural

Consultation des associations - Novembre 2021

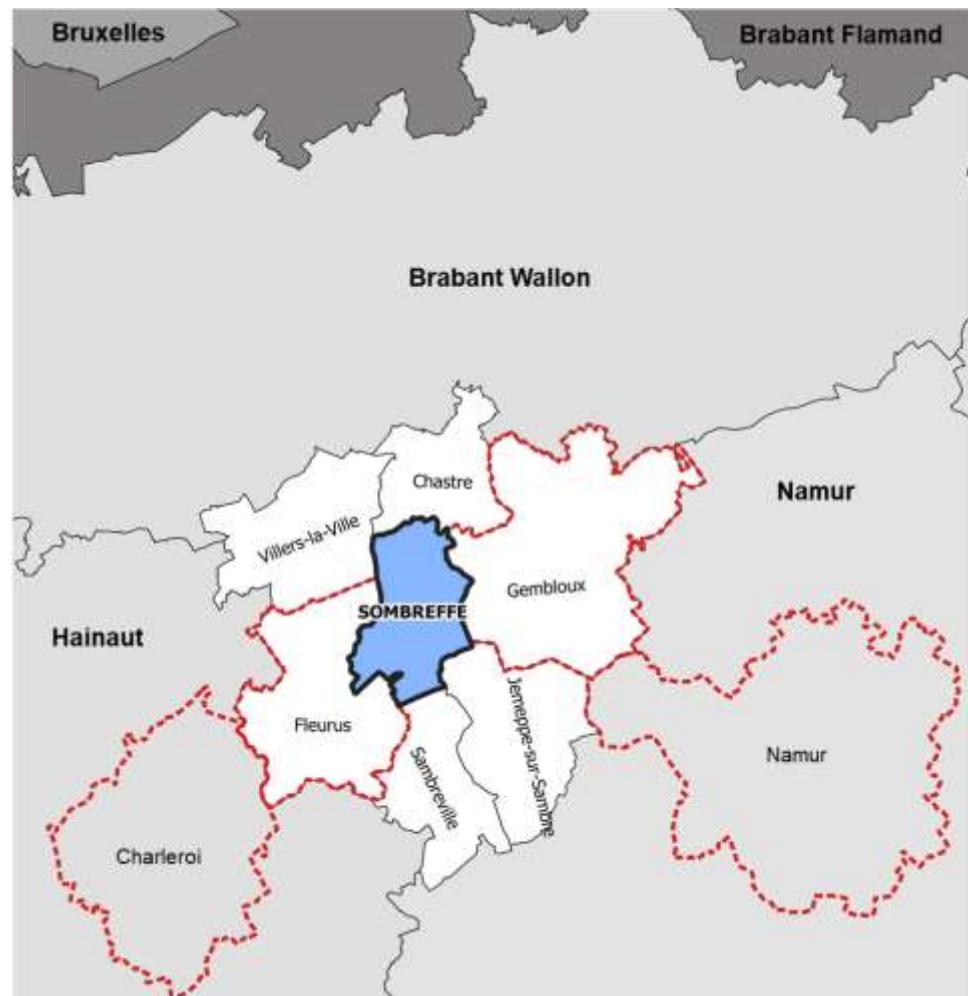


SOMBREFFE

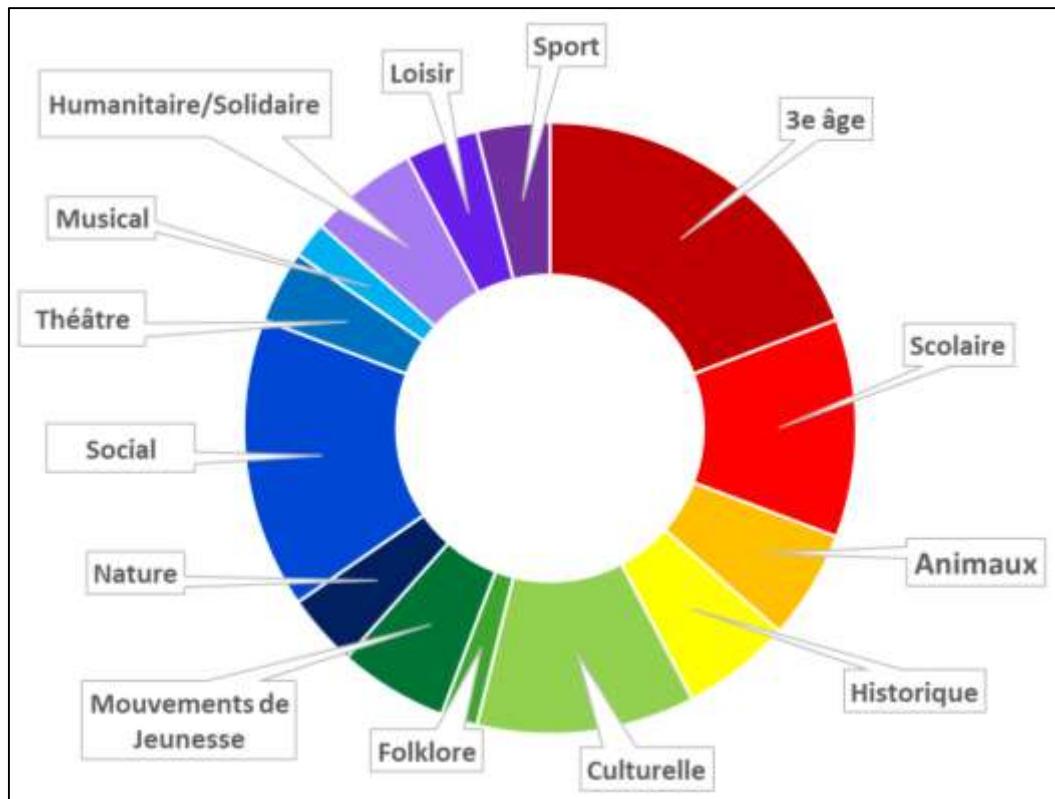
agora

Localisation et présentation

- Commune **semi-rurale** namuroise de 3,577 ha (235 hab/km² et plus de 80% de terres agricoles) de 8440 habitants (janvier 2019)
- Limitrophe du Brabant Wallon et du Hainaut, entité paysagère de la Hesbaye
- Au sein d'une zone d'influence multiple : Gembloux, Namur, Fleurus et Charleroi
- Des « noyaux » villageois : Sombreffe, Tongrinne, Ligny, Boignée
- La Ligne, la Sombre, ruisseau de Linwez, ruisseau de l'Ardenelle, ruisseau de la Houssière, ruisseau du Pont aux Rieux et Ri du Grand Pré
- Traversée par la N29 et la N93
- 1 gare : gare de Ligny



Dynamique associative de la commune



- ❖ Tissu associatif très riche
→ 52 associations
- ❖ Association pour le 3^e âge = 10% du tissu associatif (1^{er} du Top 3)
- ❖ Associations axées sur l'aspect social = 8% du tissu associatif (2^e du Top 3)
- ❖ Associations culturelles = 6% du tissu associatif (3^e du Top 3)
- ❖ Nombreuses associations localisées à Ligny

Dynamique associative de la commune

Espaces communaux à *disposition*, au nombre de 11

→ Ligny



Centre culturel



Cercle Saint-Joseph



Locaux communs d'école



Maison multi-services



Terrains du FC Ligny

+ salle au dessus du Ligny 1815 Museum

Dynamique associative de la commune



Centre culturel

- Location d'une salle de 270 m²
- Capacité de 135 à 270 personnes
- Equipée (frigos, cuisine professionnelle et bar)



Maison multi-services

- 3 salles à louer (25 ou 108 m²)
- Cuisine professionnelle
- Location à la journée ou à l'heure



Cercle Saint-Joseph

- ASBL basée à Ligny qui promeut les activités des associations et clubs membres (Confrérie de la Passion, le Patro « Les Compagnons », la Chorale Saint-Grégoire, Séniors Amitié, l'En-Jeux et le Whistloux)
- Gère les infrastructures mobilières et immobilières de la Ferme d'En-Bas

Dynamique associative de la commune

Espaces communaux à *disposition*, au nombre de 11

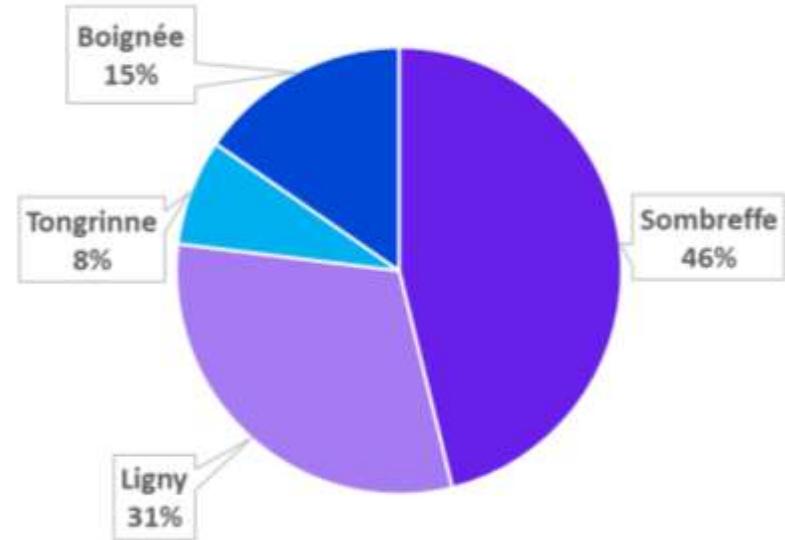
→ À Sombreffe



Complexe sportif



Salles Ravel et Hurchets



+ Académie et crèche

Dynamique associative de la commune

Espaces communaux à *disposition*, au nombre de 11

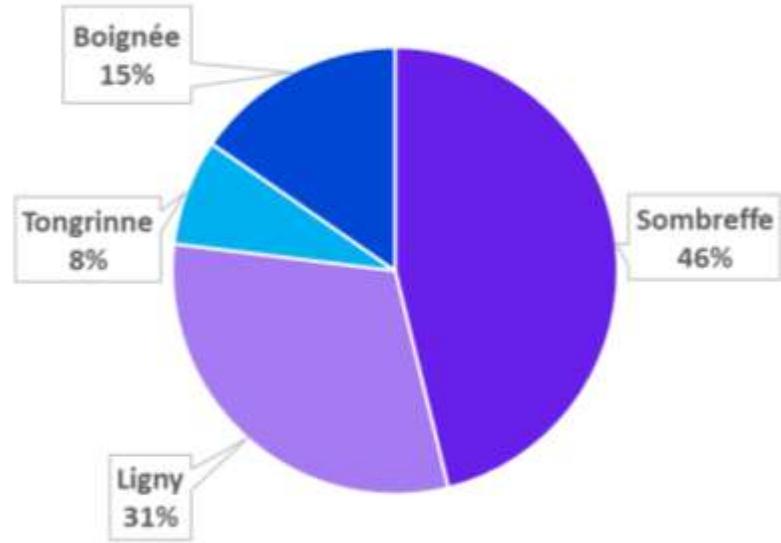
→ Boignée



Locaux communs d'école



Maison de village



Va bientôt ouvrir ses portes !

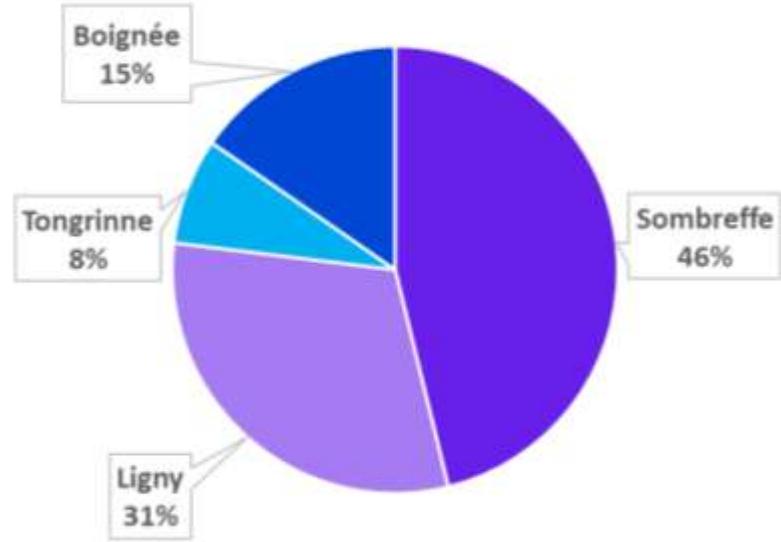
Dynamique associative de la commune

Espaces communaux à *disposition*, au nombre de 11

→ Tongrinne



Locaux communs d'école



**Situation problématique : 1 seul local pour plusieurs activités
(scout, pétanque, ASBL du Grand Feu)**

→ En plein air

- ✓ Aire de sport de la Ruelle du Curé
- ✓ AgoraSpace de la Place du Stain
- ✓ Plaine de jeux de Ligny
- ✓ Plaine de jeux de la Place du Stain
- ✓ Plaine de jeux du complexe sportif de Sombreffe

Dynamique associative de la commune

Conclusion :

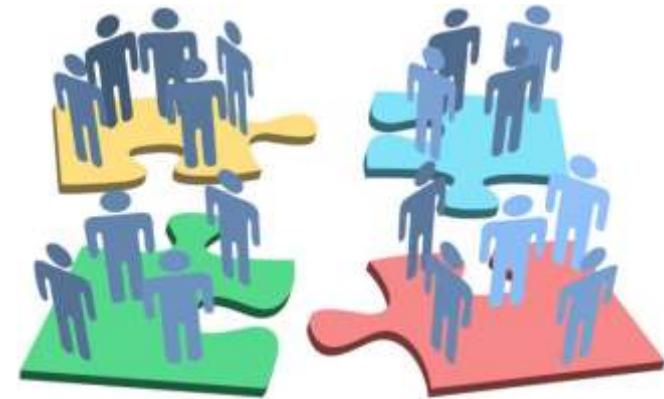
- ❖ Tissus associatif très riche de par sa diversité de thématiques
 - ❖ Nombreux évènements associatifs, culturels et sportifs
 - ❖ Activités pour les jeunes comme pour les seniors
 - ❖ Locaux répartis sur l'ensemble de la commune mais principalement à Ligny et Sombreffe
 - ❖ Occupation intensive des locaux disponibles
 - ❖ Amélioration possible de la mise à jour régulière des « évènements » et « actualités » du site communal (contenu disponible majoritairement ancien) **MAIS** existence d'un bulletin communal
 - ❖ Pas de Maison de jeunes

Comment allons-nous travailler ?

1) Répartition en sous-groupes par « secteur associatif »

- Associations culturelles
- Associations de jeunesse / de cohésion sociale
- Associations environnementales / patrimoniales
- Associations sportives
- Associations économiques / touristiques

- **Désigner un.e secrétaire par groupe**



2) Réponse aux questionnaires en sous-groupe

- 4 thématiques :
 - L'offre d'activité/d'associations
 - Les partenariats
 - Les moyens matériels et humains
 - La communication
- 15 minutes par thématiques



Comment allons-nous travailler ?

3) Idées de projets

- Avez-vous **des idées de projets concrets pour soutenir votre secteur associatif à Sombreffe ? (10')**
- **Echange d'idées** entre sous-groupes (10') :
 - Un rapporteur par sous-groupe explique le(s) idée(s) de projets aux autres sous-groupes

Pour un travail
en sous-groupe
constructif et
respectueux de
chacun :



La CLDR, organe moteur participatif

La Commission Locale de Développement Rural, c'est...

- Un **organe consultatif officiel** de la Commune
- Un lieu de **dialogue, d'échange** et de **construction** entre citoyens et élus
- Un **relais** population / élus



La CLDR, appel à candidatures

Renouvellement des membres de la commission :

- Composition = reflet de la diversité de la population
- De 20 à 60 membres, maximum ¼ d'élus
- Nommés par le Conseil communal

 **Sombreffe** 

APPEL À LA PARTICIPATION CITOYENNE

ENVIE DE PARTICIPER AU FUTUR DE VOTRE COMMUNE ?

Posez votre candidature pour devenir membre de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Cette commission, qui réunit des membres citoyens et des membres élus, vise à éclairer et à réaliser des projets innovants, utiles et profitables à tous sur l'entité de Sombreffe.

Le succès de cette dynamique repose sur la participation active des habitants de la commune. C'est une occasion à saisir si vous souhaitez agir pour votre commune !

intéressé.e ? Veillez compléter le formulaire de candidature au verso de cette page. Les candidats seront sélectionnés pour refléter la diversité de la population sombreffoise.



www.sombreffe2030.info

Formulaire de candidature à la CLDR de Sombreffe

NOM : _____ PRÉNOM : _____ DATE DE NAISSANCE : _____ GENRE : F - H - X
VILLAGE : _____
ADRESSE : _____
TÉLÉPHONE : _____
ADRESSE MAIL : _____
DEPUIS COMBIEN DE TEMPS HABITEZ-VOUS À SOMBREFFE ?
- DE 3 ANS / ENTRE 5 ET 10 ANS / ENTRE 10 ET 20 ANS / PLUS DE 20 ANS
PROFESSION / SECTEUR D'ACTIVITÉ / OCCUPATION : _____
ETES-VOUS MEMBRE D'ASSOCIATION(S) OU DE GROUPEMENT(S) SOMBREFOIS ? OUI - NON
SI OUI, TAIQU'ELLE (LESQUELLES) ? _____
AVEZ-VOUS UN MANDAT POLITIQUE OU APPARENTÉ À SOMBREFFE (PRÉSIDENCE D'UNE COMMISSION, ETC.) ? _____
DATE : _____ SIGNATURE : _____


Les éléments ci-dessous démontrent une adhésion à la commune de Sombreffe, ayant volontairement voté dans le cadre de la dernière élection de Développement Rural, soit lorsqu'il a été proposé aux électeurs de voter pour leur commune. Les personnes n'ayant pas voté ou n'ayant pas été éligible pour voter, ou celles qui ont voté pour une autre commune, doivent voter à nouveau à l'élection de la CLDR.

Formulaire à renvoyer à Axel BERGER (071/827.446)
• par mail - Axel.Berger@sombreffe.be
• ou par voie postale - Allée de Château Chinon, 7 5140 Sombreffe



www.sombreffe2030.info

Délai :
31 décembre



Les consultations villageoises



WWW.SOMBREFFE2030.INFO

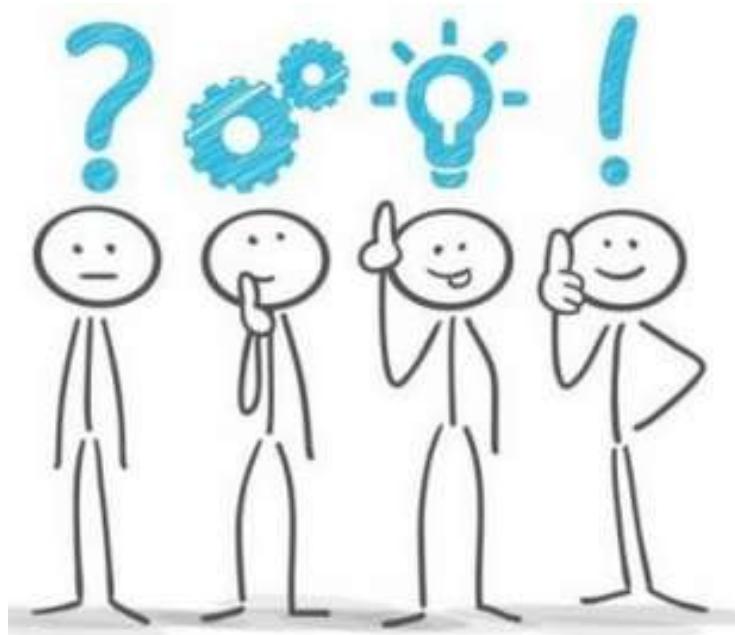
Inscription auprès d'Axel BERGER
Commune de Sombreffe
axel.berger@commune.sombreffe.be, 071/82.74.46



La parole aux habitants !



Rencontres animées par la 



**MERCI
DE VOTRE
ATTENTION ☺**

Plus d'infos ? → www.sombrefe2030.info

Les consultations villageoises



WWW.SOMBREFFE2030.INFO

Inscription auprès d'Axel BERGER
Commune de Sombreffe
axel.berger@commune.sombreffe.be, 071/82.74.46



La parole aux habitants !



Rencontres animées par la 